Collecte de déchets de soin : prochaine collecte à partir de début Mai !

La collecte des déchets vétérinaires est organisée sur l'ensemble du département grâce à la collaboration des vétérinaires ruraux.

Le retour du Fût
Le retour de votre fût plein chez le vétérinaire partenaire de l'action se fait à la date indiquée dans le planning.
La collecte de Février se répartit sur la période allant du 04 au 23 Mai.
Le lendemain de la date de dépôt du fût, CHH passera chez le vétérinaire collecter l'ensemble des fûts.
Vous trouverez ci-dessous les points de collecte ainsi que les dates auxquelles vous devez déposer votre fût.

Ces dates de retour sont également disponibles chez votre vétérinaire dépositaire de fûts ou auprès du GDS, n'hésitez pas à les demander !

La mise à disposition du fût
En rapportant votre fût plein, vous pouvez également en prendre un nouveau.
Des fûts de 50 litres, 30 litres ou 3 litres sont disponibles chez le vétérinaire partenaire ou bien au GDS.
La seule information à rajouter sur le fût mais qui n'est pas des moindres est **l'identification de l'élevage.**
Le numéro d'identification est important : il faut au minimum le numéro de cheptel ou un autre numéro d'identifiant tel que le numéro de TVA pour les élevages de porc ou l'INUAV pour les volailles.

Les tarifs

Le vétérinaire indique la prise du fût au GDS et CHH renvoie le bilan des fûts détruits au GDS. La facturation de ce service se fera par la suite au trimestre par le GDS directement.

Le prix du fût comprend le prix du fût, le suivi de traçabilité, le coût de collecte et le coût de l'incinération.
Pour les fûts de 50 L : 18 € pour les adhérents (aide du conseil général déduite) et 28 € pour les non adhérents.
Pour les fûts de 30 L : 15 € pour les adhérents (aide du conseil général déduite) et 24.5 € pour les non adhérents.

Pour les fûts de 3 L : 10 € pour les adhérents (aide du conseil général déduite) et 19 € pour les non adhérents.

Sur le coût du fût, les adhérents du GDS bénéficient d'une aide du Conseil Général sur les fûts distribués.

Ne stockez pas vos fûts pleins

Pour que le système dure, il est important que les fûts reviennent dans les délais les plus réduits possibles. Dès que votre fût est plein, ou atteint 15 kg pour un fût de 50 L, portez-le dans les meilleurs délais chez votre vétérinaire selon le planning de collecte.
Les fûts ne devraient pas rester plus d'un an sur les élevages.

Pour tout renseignement, contactez le GDS au 02 47 48 37 58.

(Tableau 1)

Année 2017 – PLANNING DASRI

Liste des points d'approvisionnement et de collecte des fûts pour la tournée de Mai 2017.
A joindre en pièce jointe

Carte des dépôts
A joindre